SENTHEIM INFOS

Avril 2018

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le déploiement du compteur Linky par notre fournisseur d'électricité, ENEDIS, notre concessionnaire, interpelle nombre de nos compatriotes dans le Haut-Rhin, dans tous les départements français, mais également nos concitoyens puisqu'une pétition signée par près de 400 foyers de Sentheim a été adressée au Conseil Municipal.

Le comportement des responsables d'Enedis et des gouvernements successifs en charge de ce dossier constitue à lui seul une première interrogation : « Circulez, il n'y a rien à voir ! Tout est bien dans le meilleur des mondes ! ».

Beaucoup de questions sont posées par l'irruption de compteurs communicants, dans le domaine de la fourniture d'énergie (électricité, gaz), mais également pour la fourniture de l'eau (eau chaude, eau froide) et préoccupent donc, à juste titre, de nombreux maires et conseils municipaux à travers toute la France et ont amené plusieurs centaines de communes à délibérer contre la pose du compteur Linky, sur leur territoire communal.

De nombreuses questions se posent au niveau administratif, technique, de la facturation et de la santé publique et ne peuvent être balayées d'un revers de la main.

Sur le plan administratif se pose la question de la propriété du compteur (commune ou syndicat d'électricité) celle-ci déterminant les niveaux de responsabilité quant aux sinistres pouvant résulter d'un mauvais fonctionnement du compteur et par conséquent l'obligation pour le propriétaire du compteur de se garantir contre ces risques et les recours possibles du tiers victime.

Sur le plan technique, la durée de vie de ce nouveau compteur est faible par rapport aux actuels. La présence d'une pile interne pose aussi un problème de maintenance.

Par ailleurs, l'injection de courant CPL (permanente ou pas) sur le réseau particulier pose la question de la capacité de celui-ci, mais aussi de tous les appareils électriques domestiques, à supporter les fréquences. Il y a de sérieux doutes à ce sujet.

La nécessité de mailler le territoire communal avec un certain nombre de concentrateurs d'information et un terminal de transfert apporte de nouveaux éléments dans l'organisation du réseau et nécessairement des problèmes de fiabilité et de maintenance.

D'autre part, est-ce que les conditions techniques de la pose du compteur sont-elles véritablement à la hauteur de l'enjeu ?

Sur le plan de la facturation, ce nouveau compteur consomme de l'électricité pour fonctionner.

Enedis va-t-elle facturer ce coût au particulier ? Que réprésente au niveau national ce surplus de consommation ? Est-il normal que dans le cadre de la COP21, Enedis participe, avec une technologie dispensieuse, à une augmentation de la consommation finale d'électricité ?

Par ailleurs, va-t-on facturer au kilowatt/heure ou kilovolt/ampères ce qui aurait pour conséquence de multiplier la consommation finale par 1,39 ?

En raison de la sensibilité du Linky, de nombreux usagers pourraient avoir à souscrire à une puissance plus élevée, donc à un abonnement plus cher !

Bref, les abonnés risquent d'être les dindons de la farce ce qui est inacceptable !

Enfin, la santé des Français ne peut pas être négligée !

L'augmentation de la pollution électromagnétique est certaine avec le déploiement du compteur Linky. L'injection de courant CPL dans tout le réseau domestique, souvent des réseaux inadaptés à ce type de courant, l'installation de concentrateurs d'informations sur le territoire communal, contribuerait à l'augmentation de la pollution électromagnétique et au développement de maladies associées. Il y a, déjà, eu des scandales sanitaires, ces dernières années !

Le conseil municipal, lors de la séance du 14 mars 2018, a donc pris une délibération contre le déploiement du compteur Linky sur le ban communal de SENTHEIM, compte tenu de l'ensemble des problèmes posés par cette nouvelle technologie.

Bernard HIRTH

Pompiers	:	**18 depuis un fixe,** **112 depuis un portable**
Ecole Elémentaire	:	03 89 82 53 96
Ecole Maternelle	:	03 89 82 87 17
Presbytère	:	03 89 82 52 74
Urgence gaz	:	0800 47 33 33
Urgence ERDF	:	0810 333 068

Mairie : 03 89 82 52 03

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h.

Jeudi de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h.

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 11 h.

Site internet : www.sentheim.fr

Courriel : mairie.sentheim@tv-com.net

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication.

Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

AVRIL 2018

Storki : Dis-donc Rosala, pourquoi tu fais ces yeux de merlan frit ?

Rosala : T'as pas vu l'épervier qui vole au-dessus de notre nid ?

S : Il ne va pas te prendre, tu es trop grosse !

R : Trop grosse !!! Tu te fiches de moi. On n'a pas trouvé beaucoup de nourriture cet hiver.

S : L'hiver est passé ! Si tu te bougeais un peu plus. Tu es toujours fourrée dans le nid !

R : Tu voudrais peut-être que je laisse nos œufs tout seuls pour qu'on vienne nous les manger.

S : T'es vraiment une froussarde. Nous ne sommes jamais loin.

R : Tu ferais mieux de m'amener de la nourriture au lieu de me faire des remarques qui m'énervent.

S : Dis, il y a eu des trucs intéressants dans le village ?

R : A l'AMOS, ils ont revisité "la reine des neiges" pour 650 écoliers de la vallée, avec la comédienne E. WEST

S : Ça a dû leur plaire. Les écoliers de la vallée se sont déplacés et ça leur a fait une belle sortie et pas de maths, ni de dictées.

R : Tiens, hier soir, tu les as entendus gueuler comme des putois en sortant d'un bistrot ?

S : C'est normal, ils n'ont rien d'autre à faire.

R : J'ai entendu dire que les rues de la Gare et du 29 Novembre seraient refaites. Ce serait bien, avec le petit-train qui va recommencer à circuler.

S : Oui, ça donnerait une meilleure image de notre village.

R : Route ou pas, je me sens bien dans notre village.

S : Evidemment, nous volons. Ces pauvres humains marchent, ce n'est pas la même chose.

R : Tu crois que nos jardiniers ont du retard ?

S : Mais non ! De toutes façons, ce qui t'intéresse ce sont tous les vers qu'on pourra becqueter !

R : Tu sais quoi ? J'aime bien les décors qu'il y a sur la Grand'rue sur les différents îlots.

S : De vrais artistes ceux qui se donnent de la peine pour rendre notre village plus accueillant.

R : Aujourd'hui, il fait si chaud que je vais me faire un beau vol sur tout le village.

S : Alors, je garde nos œufs. Mais n'en profite pas pour bavarder trop longtemps avec les copines.

R : Les gens qui vont au pain ou à l'épicerie papotent toujours ensemble. Je parie qu'ils racontent du mal les uns des autres.

S : Rosala, tu es méchante ! Ce n'est même pas vrai !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la Cigogne

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de Sentheim qui fêtent leur anniversaire

en avril 2018

88 ans : Marie-Louise DECK, née STEGMANN, le 9
88 ans : Achille SCHEUBEL, le 2
87 ans : Simone SCHMITT, née SCHEIBEL, le 23
86 ans : Lucie KIRSTETTER, née BOGENSCHUTZ, le 30
86 ans : Liselotte SCHEUBEL, née RINGENBACH, le 9
85 ans : Jacqueline BRODHAG, née POINÇOT, le 1
85 ans : Jean REITER, le 8
85 ans : Claire ANGIOLINI, née BEHRA, le 11
83 ans : Marthe HEYER, née WIMMER, le 10
83 ans : Paulette SCHWARTZ, née STAHL, le 30
82 ans : Marie-Anne ESSNER, née RINGENBACH, le 26
82 ans : Lucinio LOPEZ, le 11

en mai 2018

93 ans : Thérèse SCHENK, née ARNOLD, le 27
92 ans : Eugénie BISSLER, née WOLFF, le 22
91 ans : Jeanne SCHUFFENECKER, née HIRTH, le 31
91 ans : Georges BOESCH, le 24
91 ans : Roger LAURENT, le 24
87 ans : Mathilde HANDSCHIN, née WOLENGER, le 31
84 ans : Antoinette PETON, née GSCHWEND, le 10
81 ans : Rolande SAINT DIZIER, née CHIRON, le 8

JEAN MARCILLY - NONAGÉNAIRE

Journal l'Alsace – Viviane Tabourin

Ancien chef de gendarmerie de Masevaux, Jean Marcilly a fêté ses 90 ans le 11 mars dernier.

Né le 11 mars 1928 à Lagarde en Moselle, Jean Marcilly a vu le jour dans le château de Martincourt où sa maman, Marie née Houpert, était gouvernante. Son père, Albert Marcilly, était chef de gare, il est décédé alors que Jean avait à peine 3 ans.

Plus tard, sa maman est devenue, à son tour, chef de gare et a été mutée à Laneuveville en Meurthe et Moselle vers 1950. C'est là qu'il a rencontré son épouse Micheline, une enfant de ce village de 350 habitants. Le couple s'est marié en 1952 et a eu trois enfants : Dominique née en 1953, Marie-Laurence, née en 1955 et Jean-Michel, né en 1957.

Jean Marcilly a appris le métier de charron (fabrication de charriots) en devenant apprenti en 1943, mais plus tard, il a travaillé dans le bâtiment, notamment comme charpentier. Il a effectué son service militaire à Sarrelouis en Allemagne de 1948 à 1949. A l'issue de cette période, il a fait une demande pour entrer en gendarmerie. Comme il fréquentait déjà Micheline mais qu'ils n'étaient pas mariés, la gendarmerie a fait une enquête sur elle : « *Il fallait un certificat de moralité de la fiancée !* », se souvient-il amusé. Il est entré en gendarmerie en 1955, mais, a dû être hospitalisé au bout de 15 jours de stage, son nerf sciatique l'empêchait de marcher. Une hospitalisation, à Paris, qui a duré sept mois. « *Je pensais qu'ils ne voudraient plus de moi !* », sourit-il. Il est finalement resté gendarme et a été muté en Algérie en 1956, pendant la guerre. Son épouse et ses deux filles ainées l'ont rejoint un an plus tard, son fils est né là-bas. « Il a fallu une escorte pour sortir de la caserne en pleine nuit et emmener ma femme à l'hôpital », se rappelle M. Marcilly. « Pas moins de cinq véhicules ont formé un convoi. Habitués à escorter des blessés ou des morts, lorsque les militaires ont compris que c'était pour une naissance, ils étaient heureux ! »

En 1962, quand l'Algérie est devenue indépendante, la famille a quitté le pays, un moment difficile. Muté à Guebwiller, Jean s'y installe avec sa famille pendant huit années avant de rejoindre Masevaux où il occupera le poste de Chef de gendarmerie. Entre temps, il avait passé le titre d'Officier de Police Judiciaire. Pendant cette période, il a instauré avec Françoise Naegelen, alors institutrice à Sewen, le passage du « permis vélo » à l'école. Une sensibilisation à la sécurité routière que les écoliers pratiquent encore aujourd'hui.

En 1983, à l'heure de la retraite, le couple s'est établi à Sentheim. Jean a passé quelques mois comme magasinier chez Dangel. Bricoleur, celui qui avait travaillé dans le bâtiment a aidé ses trois enfants à rénover leurs maisons, et a rénové celle qu'il occupe avec Micheline.

Aujourd'hui, Jean Marcilly a du mal à se déplacer mais peut compter sur le soutien de son épouse. Lui qui marchait beaucoup, aussi bien quand il était gendarme que pour le plaisir avec son épouse, ne peut plus faire autant de choses qu'avant. Bibliophage, il lit toujours beaucoup, des romans mais aussi le journal : « de la première ligne de la première page à la dernière ligne de la dernière page ! », s'amuse son entourage.

Jean et Micheline ont sept petits-enfants et huit arrière-petits-enfants, bientôt dix. Pour marquer ce 90ème anniversaire, les enfants et petits-enfants du couple sont tous passés embrasser Jean Marcilly. Une délégation de la commune est aussi venue saluer le jubilaire. Le journal L'Alsace lui souhaite également un très bon anniversaire.

ANNIVERSAIRES EN IMAGES

Madeleine LAMBOLEY
89 ans, le 5 mars 2018

Rolande BURGER,
95 ans, le 5 mars 2018

Thérèse LAROSE,
85 ans, le 19 mars 2018

La municipalité leur a rendu visite avec un beau panier garni. Nous leur souhaitons encore de belles années dans notre village.

HAUT-RHIN PROPRE 2018 - SENTHEIM PROPRE

L'opération Haut-Rhin Propre aura lieu les 6 – 7 et 8 avril.

Le conseil municipal vous invite à une matinée citoyenne.

Aidez-nous à garder le village propre.
Retrouvons-nous le samedi 7 avril 2018, à 8h30,
dans la cour de l'école élémentaire !

LA NATURE, VOTRE VILLAGE ONT BESOIN DE VOUS !

Des gants seront mis à la disposition de tous.
Au retour des équipes vers 11 h, nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié

KASNACKAMARCH – 13ème EDITION : LE 6 MAI 2018

Participez à la marche gourmande organisée par l'Amicale des Sapeurs-pompiers, entre forêts et prairies, autour de Sentheim (68) le **dimanche 6 mai 2018**.

Pour une meilleure organisation, la réservation est obligatoire en renvoyant le bon de réservation, avant le 28 avril 2018, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, 2 rue du Four à Chaux – 68780 SENTHEIM.

C'est au cours d'un parcours à travers de magnifiques paysages que vous découvrirez un repas convivial : 30 €/adultes – 15 €/enfants moins de 12 ans – gratuit pour les enfants de moints de 5 ans.

Kougelhopf, velouté du Chef, paëlla
Trou Alsacien, fromages de notre région,
gourmandise de l'Amicale

Des groupes de personnes seront créés pour les départs toutes les 15mn, départ du 1er groupe à partir de 10 h 30. Pour avoir un horaire à votre convenance, nous vous invitons à réserver le plus rapidement possible. Un verre gravé à l'effigie de la manifestaton vous sera offert et rempli à chaque halte par un vin de notre sélection.

Après la balade, vous aurez la possibilité de poursuivre la soirée dans une ambiance festive, vous pourrez profiter de tartes flambées autour d'un verre de bière, de vin ou de boisson non-alcoolisée (non compris dans le tarif).

6ème GRAND PRIX DE SENTHEIM ET DU VALLON DU SOULTZBACH

L'ASPTT de Mulhouse organisera avec le concours des communes de Sentheim, de Soppe-le-Haut, et de Mortzwiller, le Grand Prix Cycliste de Sentheim et du Vallon du Soultzbach, **dimanche 29 avril 2018**.
Le départ et l'arrivée auront lieu à Sentheim, rue de Mortzwiller.
Deux courses auront lieu :
. Une première pour les coureurs départementaux à partir de 10 h.
. Une deuxième, réservée à l'élite, à partir de 14h30.
Comme les années précédentes, la circulation sera réglementée dans les rues empruntées par la course et dans les rues voisines.
Une information paraîtra en temps utile. Dès à présent, nous remercions les riverains pour leur compréhension.

Mettons nos compétences, notre énergie au service de la commune !
Mobilisons-nous pour améliorer notre cadre de vie !
Nous vous proposons de nous rejoindre pour participer à différents ateliers dans une ambiance conviviale.

Votre Conseil Municipal

Les ateliers ont lieu de 8h à 13h. En remerciement de votre participation, un déjeuner permettra de clore cette journée par un moment convivial.
Les participants sont couverts par une assurance, aucune démarche particulière n'est à effectuer.
Merci à tous ceux qui se mobiliseront pour cette journée, et qui mettront leurs diverses compétences au service de toute la communauté.

Qui est concerné ?

Tous les habitants du village. Chacun peut apporter ses compétences et sa bonne volonté pour participer aux différents ateliers.

Quels sont les ateliers prévus ?

1. Entretien de sentiers et d'espaces verts	2. Peinture poteaux d'incendie
3. Pose et entretien du mobilier urbain	4. Rénovation abribus entrée EST
5. Préparation du repas et rangement	

Comment s'inscrire ?
Choisissez 3 ateliers souhaités dans l'ordre préférentiel (1-2-3) et inscrivez-vous à l'aide du coupon de participation ci-dessous. **Votre affectation dans l'atelier définitif vous sera communiquée ultérieurement avec d'autres informations pour l'organisation de cette journée citoyenne, une fois les inscriptions closes.**

Coupon d'inscription à la Journée Citoyenne du samedi 2 juin 2018 (8h – 13h) **à retourner pour le 5 mai 2018**, à la Mairie, par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : mairie.sentheim@tv-com.net.

Nom	Prénom	Age	N° Atelier	Présence au repas (O/N)

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la Journée citoyenne soient utilisées dans les supports d'informations de la commune de Sentheim.

Signature

SAISON BIEN REMPLIE POUR LES CYCLOS DE LA DOLLER

A quelques semaines de sortir leurs vélos pour sillonner les sentiers et les routes du secteur, les Cyclos de la Doller ont tenu leur assemblée générale le 16 février dernier à la salle Amos de Sentheim. Le Président de l'association, Jean-Marie Bissler, est revenu sur la saison passée et a présenté les projets pour 2018.

Les Cyclos de la Doller comptent 66 membres : 21 adultes licenciés (9 pour la section route, 12 pour la section VTT), 2 adultes membres du club et 44 jeunes, tous licenciés Ecole de Cyclos VTT.

L'an dernier, à partir de mi-mars, les Cyclos de la Doller ont organisé des sorties tous les samedis après-midi pour les jeunes et ont proposé, tous les mercredis après-midi, un plateau sécurité routière dans le parc de l'Amos et des petites sorties pour les petits.

A cela se sont ajoutés un mini-séjour en avril avec 7 jeunes au château du Liebfrauenberg à Goerdorf, et la semaine européenne des jeunes en juillet à Châtellerault dans la Vienne avec 6 jeunes.

D'autres évènements tels que sortie cinéma et pizza, sortie familiale pédestre, sortie vélo avec le Club ami de Hagenbach, sorties dans le cadre des animations d'été, ont complété l'année des cyclos.

Le club a aussi participé à différentes manifestations, en apportant un soutien logistique pour la course pédestre de l'Elan des daims le 13 mai, et en accueillant le critérium régional le 28 mai dernier. Pour pouvoir financer une partie de ses activités, l'association a organisé un loto à Meyenheim.

Du côté des résultats, les jeunes ont réalisé de belles performances, à l'image de Max Sutter et Arthur Jurcyzk au critérium régional qui a eu lieu à Sentheim. Ils se sont classés respectivement 1er au scratch et 1er de sa catégorie (15-16 ans) et 3ème au scratch et 1er de sa catégorie (13-14 ans), et se sont qualifiés pour le critérium national qui se déroulait à Châtellerault pendant la semaine jeune. Max s'est classé 4ème de sa catégorie et Arthur 12ème.

Le club a aussi à cœur de former des encadrants. Ainsi la saison passée, Maxime Arnold, Joëlle Bissler et Emmanuel Iltis ont suivi la formation d'initiateur.

Pour la saison à venir, les sorties VTT du samedi après-midi reprendront le 10 mars, les mercredis après-midi pour les petits reprendront à l'Amos le 14 mars. Un mini-séjour aura lieu à Saverne fin avril, un week-end féminin organisé par le Comité départemental du Haut-Rhin se déroulera fin mai, la semaine européenne des jeunes est prévue du 7 au 15 juillet à Aubusson en Auvergne. Critérium, sorties et autres manifestations ponctueront à nouveau l'année de l'association.

Rejoindre les Cyclos de la Doller :

Pour les enfants de 6 à 8 ans, les mercredis après-midi de 14h à 15h30 à partir du 14 mars. Rendez-vous dans le Parc de l'Amos à Sentheim muni d'un vélo en bon état, d'un casque et d'une gourde.

Pour les enfants de 8 à 18 ans, les sorties VTT reprennent à partir du samedi 10 mars de 14h à 16h. Rendez-vous devant l'école élémentaire.

Renseignements et contact : 03 89 82 81 66 ou 06 25 15 26 42

Des sorties le dimanche matin pour la section route

La section route des Cyclos de la Doller compte 9 membres assidus, et malgré une météo parfois peu encourageante et des réveils compliqués, les cyclistes se sont retrouvés tous les dimanches matins, de mars à novembre, pour des sorties de kilométrages variables, définies en fonction des préférences et de la forme de chacun et du temps, mais toujours dans un esprit de loisir et de convivialité. Pour la saison dernière, leur compteur affiche 2000 km parcourus et deux de leurs membres ont participé à la semaine fédérale à Mortagne-au-Perche en Basse-Normandie.

Pour la section route, renseignements au 06 02 31 53 21

Remise de médailles

Trois membres du club ont été mis à l'honneur en se voyant remettre la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Journal l'Alsace – Viviane Tabourin

Jean-Michel Huet, membre fondateur du club (avec Jean-Jacques Roth, Président d'honneur) le 15 février 1993. Le Club a été affilié à la FFC jusqu'en 1998, Jean-Michel était alors responsable des jeunes. Le club est affilié FFCT depuis 1999. Jean-Michel Huet en a été le Vice-président de 1999 à 2008 et est trésorier de l'association depuis 2008.

Joëlle Bissler est licenciée depuis 2004. Elle est entrée dans le comité en février 2006 et est devenue secrétaire de l'association en 2007. Elle a suivi la formation d'animateur en 2016 et celle d'initiateur en 2017.

Jean-Marie Bissler est licencié depuis 2004. Il est entré dans le comité en février 2005 au poste de trésorier. Il a été responsable des jeunes et a suivi la formation d'initiateur en 2005 également. Il est président du club depuis 2008 et a suivi la formation de moniteur en 2011.

DÉCHETTERIE VERTE – PASSAGE AUX HORAIRES D'ÉTÉ

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie verte :

Le mercredi de 9 h à 11 h et le samedi de 14 h à 17 h

BONNES PRATIQUES – COLLECTE DES SACS JAUNES DE TRI SÉLECTIF

Rappel : Les sacs jaunes de tri sélectif doivent impérativement être sortis la veille au soir du jour de collecte et laissés toute la journée. En effet, les horaires de passage des équipages peuvent varier et s'étaler dans l'après-midi. De même, afin d'éviter que les sacs soient trop lourds, les différents types de déchets doivent être mélangés (emballages en plastique et en métal, papiers et cartons).

COMPTEURS LINKY – RÉUNION D'INFORMATION

Afin de vous apporter une information précise sur le déploiement des compteurs LINKY, les Communes de LAUW, SENTHEIM, GUEWENHEIM, SOPPE-LE-BAS et du HAUT-SOULTZBACH vous proposent une réunion avec les responsables d'ENEDIS.

Elle se tiendra le **jeudi 19 avril 2018 à 20 h à la salle polyvalente, place de la Scierie à LAUW**.
Les habitants sont invités à y assister.

AGIR VERS L'EMPLOI – TÉMOIGNAGE D'UNE ANCIENNE SALARIÉE HABITANTE DE SENTHEIM

En complément de l'article paru dans notre bulletin municipal – édition 2017, voici le témoignage d'une ancienne salariée, habitante de Sentheim :

«*J'ai travaillé chez AGIR pendant 7 ans avant de retrouver du travail. Agir m'a aidée à retrouver un travail car à partir d'un certain âge, c'est bien plus difficile. J'ai fait des heures de ménage chez des particuliers et en majorité chez des personnes âgées. Au début quand on arrive chez les gens, ils sont plutôt méfiants car on ne se connaît pas. Ensuite, après quelque temps, la confiance s'installe. On connaît aussi alors leurs habitudes et leur façon de vivre mais cela reste bien sûr confidentiel. Etre femme de ménage est souvent perçu de façon péjorative, mais on apprend beaucoup au contact des personnes.*

Je remercie sincèrement AGIR vers l'emploi et souhaite que la structure puisse aider d'autres personnes en recherche d'emploi.»

Pour tout renseignement téléphonez à :

THANN : 03 89 37 99 61

MASEVAUX : 03 89 38 86 81 (Emmanuelle HUSSER SCHMITT)

emmanuelle.husser@agir68.fr

www.agir-thann.fr

PERDU - TROUVÉ

Le petit vélo d'enfant « Kido – 14 pouces » retrouvé est toujours en mairie. Son propriétaire peut venir le récupérer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

EXPOSITION PÉDAGOGIQUE ITINÉRANTE – LA NAPPE PHRÉATIQUE DU RHIN SUPÉRIEUR

La Communauté de Communes a le plaisir de vous convier à l'exposition «***La nappe phréatique du Rhin supérieur***» **du jeudi 5 avril au mercredi 30 mai 2018 à *La Source* à Dolleren**.

Cette exposition est un support d'information et de sensibilisation **à destination de tout public**.

Elle permet de comprendre le **fonctionnement de la nappe phréatique**, l'importance de **préserver cette ressource naturelle** et d'**identifier des moyens** pour y parvenir.

Créneaux de visite

Jeudi 5 avril	:	---	de 14 h à 15 h 30	de16 h à 17 h 30	----
Vendredi 6 avril	:	---	de 14 h à 15 h 30	de 16 h à 17 h 30	de 18 h à 19 h 30
Lundi 9 avril	:	---	----	de 16 h à 17 h 30	de 18 h à 19 h 30
Mardi 10 avril	:	---	de 14 h à 15 h 30	de 16 h à 17 h 30	de 18 h à 19 h 30
Jeudi 12 avril	:	de 10 h à 11 h 30	de 14 h à 15 h 30	de 16 h à 17 h 30	---
Mardi 17 avril	:	---	de 14 h à 15 h 30	de 16 h à 17 h 30	de 18 h à 19 h 30
Jeudi 19 avril	:	---	de 14 h à 15 h 30	de 16 h à 17 h 30	---
Lundi 23 avril	:	---	---	de 16 h à 17 h 30	de 18 h à 19 h 30
Mardi 24 avril	:	---	de 14 h à 15 h 30	de 16 h à 17 h 30	de 18 h à 19 h 30
Mercredi 25 avril	:	de 10 h à 11 h 30	de 14 h à 15 h 30	de 16 h à 17 h 30	---
Jeudi 26 avril	:	de 10 h à 11 h 30	de 14 h à 15 h 30	de 16 h à 17 h 30	---

PRENEZ 10 MINUTES – DONNEZ VOTRE SANG ! LA GÉNÉROSITÉ EST À VOTRE PORTÉE !

Voici les résultats des dons de sang de l'année 2017 :

DATES	NOMBRE DE DONS Sentheim + villages extérieurs
01 février 2017	44
25 avril 2017	45
08 août 2017	43
25 octobre 2017	40
TOTAL 2017	**172**

Récapitulatif : 196 en 2010, 208 en 2011, **214 en 2012**, 159 en 2013, 170 en 2014,168 en 2015, 164 en 2016.

Une hausse de 4,87 % par rapport à 2016 : le nombre de dons reste inférieur à 178, moyenne des 10 dernières années. Les personnes extérieures au village représentent en général 25 % des donneurs.

Le don de sang est un acte simple et généreux.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients notamment ceux atteints de cancers et de maladies hématologiques.

Un homme peut donner son sang 6 fois par an, une femme 4 fois par an jusqu'à la veille de leur 71ème anniversaire.

EN 2018, 4 COLLECTES POUR DONNER VOTRE SANG.

mercredi 31 janvier, mardi 3 avril, mardi 14 août, mercredi 24 octobre.

Course comptant pour le
Trophée des Vosges 2018
catégorie « C »

Pour tout renseignement concernant ce Trophée,
contacter Jacques Adam par tél. : 06 07 06 00 03
ou sur internet : president@trophee-des-vosges.com

Voyages A. GLANTZMANN
AUTOCARS

COMMUNE DE SENTHEIM

Département
Haut-Rhin

running conseil Cernay
Le pro du running
www.top-sport.fr

Crédit Mutuel
la banque à qui parler
www.creditmutuel.fr
Crédit Mutuel La Doller
3, rue du 2e Bataillon de Choc – 68290 Masevaux
Agences à : Burnhaupt – Guewenheim – Oberbruck
Tél. : 0 820 329 705*
E-Mail : 03530@cmcee.creditmutuel.fr

motrio
SARL HATTENBERGER
68 GRAND RUE
68760 SENTHEIM
ELAN
Station ELAN

Ets. Christian EHRET S.a.R.L.
CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATION SANITAIRE
GÉOTHERMIE - SOLAIRE

Kolb Fleurs

PATRICK COIFFURE
Coiffure mixte - débit de tabac
53 A GRAND RUE
68760 SENTHEIM
03.89.82.87.52
SUPER U MASEVAUX

23ème ELAN DES DAIMS

DIMANCHE 13 MAI 2018 À SENTHEIM

COURSE PEDESTRE
COMPTANT POUR LE TROPHEE DES VOSGES

Départ 10h dans le parc de la maison de convalescence St Jean de SENTHEIM
Parcours de 15 km sur les chemins ruraux, forestiers et sentiers de montagne, ouvert aux cadets, juniors, seniors et vétérans masculins ou féminins.

A partir de 10h05, courses d'encadrement pour les écoles d'athlétisme, poussins, benjamins et minimes.

Un cadeau souvenir sera offert à tous les participants.

Opération "AèRe Ton Cœur" avec l'ARTC
(Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébales)
Nous reversons 1€ par participant, plus les dons des coureurs, à l'ARTC.

ORGANISATION : « SENTHEIM ANIMATIONS »

REGLEMENT

Parcours : Très beau parcours dans les collines et plateaux de la montagne sous-vosgienne. Boucle de 15 km sur chemins ruraux, forestiers et sentiers de montagne ouverte aux cadets, juniors, seniors et vétérans. Altitude de départ : 356 m , point le plus élevé : 759 m.

Ce tracé est consultable sur http://www.openrunner.com, identifiant 7100599.

Trois ravitaillements sur le parcours, un à l'arrivée.

Course vallonnée comptant pour le Trophée des Vosges 2018.

Courses d'encadrement :

- 500 m : pour les écoles d'athlétisme (années de naissance 2009-2011),
- 1 km : pour les poussins (années de naissance 2007-2008),
- 2 km : pour les benjamins (années de naissance 2005-2006),
- 3 km : pour les minimes (années de naissance 2003-2004).

Inscriptions : inscriptions par courrier jusqu'au 11 Mai 2018 à Marc Perrin 5 rue du Muguet 68780 Sentheim (elan.des.daims@estvideo.fr) accompagnées des frais d'engagement de 9 € pour les cadets, juniors, seniors, vétérans, gratuit pour les écoles d'athlétisme, poussins, benjamins et minimes. Chèque libellé à l'ordre de SENTHEIM ANIMATIONS.

Inscription sur place à partir de 7h30, majoration de 4 € pour cadets, juniors, seniors et vétérans.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans justificatif de licence FFA ou certificat de non contre indication à la course à pied à présenter au moment du retrait du dossard.

Certificat médical : les non licenciés FFA doivent fournir un certificat médical original, ou une photocopie, datant de moins d'un an, de non contre indication à la course à pied. Ce document sera conservé par les organisateurs.

Départ : dans le parc de la Maison Saint-Jean à 10 h pour la course de 15 km et à 10h05 pour les écoles d'athlétisme, poussins, benjamins et minimes.

Parking : à partir de 7h30 (guidage assuré).

Récompenses : les places d'honneur (au prorata des inscrits) seront récompensées par des coupes ou d'autres lots. Un objet souvenir sera offert à tous les participants.

Dossards : le retrait des dossards pourra s'effectuer le dimanche 13 Mai à partir de 7h30 dans le parc en face du complexe sportif.

Assurance : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les coureurs non licenciés participent aux épreuves sous leur entière responsabilité, avec renonciation à tout recours contre les organisateurs.

L'organisateur décline toute responsabilité pour tout accident, dommage corporel ou vol pouvant survenir lors des épreuves.

Sécurité, Secours : les participants sont tenus de respecter le code de la route et toutes les consignes de sécurité. Des postes de secours seront répartis sur l'ensemble du parcours avec un poste médical fixe au départ.

Disqualification : sera disqualifié :

1° le concurrent qui n'aura pas été pointé lors d'un contrôle,

2° le concurrent qui se comporte de manière non sportive.

Autres prescriptions : les organisateurs se réservent le droit d'interpréter le règlement. Chaque participant s'engage à ses risques et périls. En s'inscrivant le coureur s'engage expressément à ne pas faire, en aucun cas, valoir des droits quelconques vis-à-vis des organisateurs. Si un concurrent ne participe pas à l'épreuve, ses frais d'engagement restent acquis au bénéfice de l'organisation. Les organisateurs se réservent le droit de faire connaître avant le départ toute modification ou adjonction au règlement.

Le coureur autorise Sentheim Animations à utiliser et à diffuser des images le mettant en scène dans le strict cadre de l'ELAN DES DAIMS.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM .....PRENOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL.....VILLE.....

PAYS .....SEXE ❑ M ❑ F

CLUB .....

ANNEE DE NAISSANCE .....CATEGORIE.....

TEL.....E-MAIL.....

❑ Licencié FFA N° de licence.....

❑ Non licencié FFA (Joindre obligatoirement un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied, datant de moins d'un an).

N° DOSSARD

Je verse __€ pour l'ARTC. Un reçu fiscal pourra m'être remis à l'accueil.

Je reconnais avoir pris connaissance du réglement :

DATE : **SIGNATURE :**

BULLETIN A ADRESSER AVANT LE 11 MAI 2018 à Marc PERRIN 5 Rue du Muguet 68780 SENTHEIM elan.des.daims@estvideo.fr - Pré-inscription 9 € cadets, juniors, seniors et vétérans, gratuit pour les écoles d'athlétisme, les poussins, les benjamins et les minimes.

TROPHEE DES VOSGES

(Bulletin d'inscription au challenge sur place)

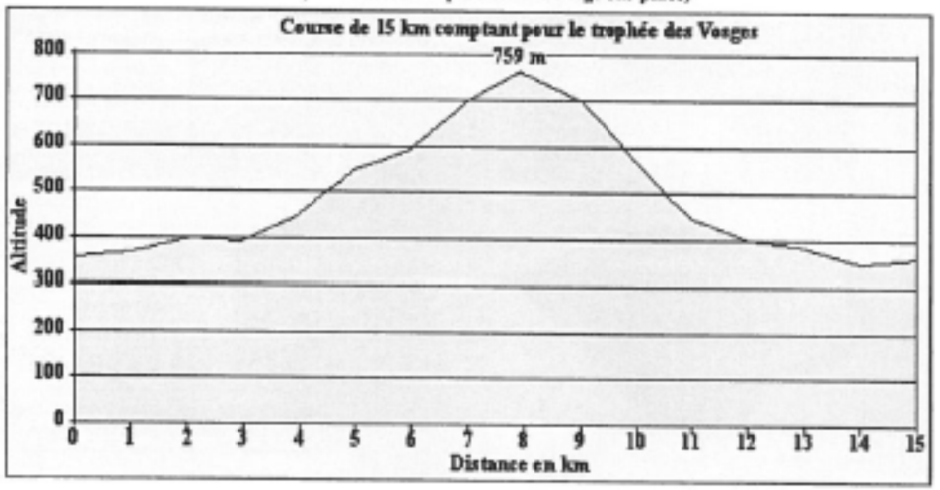

La Chorale Ste Cécile, accompagnée du Choeur des Enfants de Sentheim, aura le bonheur et le plaisir de vous présenter son concert

SAMEDI, 21 Avril, à 20h et
DIMANCHE, 22 Avril, à 16h
à la Maison des Oeuvres de Sentheim (AMOS)

Composé uniquement de Chansons et de Musique de films, son programme vous promènera de film en film grâce à ces mélodies dont plusieurs ont sans doute marqué votre mémoire de spectateur.

Ainsi la chanson „Je vole“ vous rappellera certainement le film „La famille Belier“, „La marche des gendarmes“, le film „Le gendarme de St Tropez“, etc.

Les enfants, s'ils accompagnent à plusieurs reprises les adultes, vous raviront avec des extraits des films, entre autres, „Les Choristes“ et „La Belle et la Bête“.

Heureux, mélancolique, amoureux, en colère ou nostalgique, quelle que soit votre humeur du moment, vous trouverez un morceau de musique qui vous enchantera plus particulièrement. Et vous retournerez chez vous, une ritournelle dans la tête et une envie de revoir ces films que vous aviez peut-être appréciés.

Laissez vous tenter, venez passer une agréable soirée ou après-midi. Vous ne le regretterez pas.

L'entrée vous coûtera 10,- €

Il est obligatoire de réserver à l'Office de Tourisme, tél. 03 89 82 41 99.

CARITAS ALSACE SECOURS CATHOLIQUE

ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR À L'EMPLOI

La permanence a lieu tous **les jeudis de 9h à 11h**, rédaction de CV sur rendez-vous.

ACCOMPAGNEMENT RESPONSABLE DES FAMILLES

La permanence a lieu tous les jeudis de 14h à 16h. Accueil écoute, démarches administratives, ponctuellement, aides d'urgence alimentaires et matérielles en réseau et partenariat local, accompagnement à la scolarité, goûters récréatifs (sorties et ateliers), proposition d'accès à la culture pour tous et alphabétisation.

CONVIVIALITÉ PARTAGÉE

Une fois par mois **à partir de 14h30** un après-midi convivial est organisé le mardi 24 avril 2018 (en cas de problèmes de déplacement, tél. : 06 89 77 22 80).

L'équipe locale de Masevaux-Niederbruck

CARITAS, 11 place des Alliés Cour du Chapitre 68290 MASEVAUX tél. : 03 89 38 04 90 / 06 89 77 22 80
Présidente : Marie-Josée CUNY caritasmasevaux@orange.fr

Marcheurs de Sentheim

Sortie pédestre du jeudi 19 avril 2018

Rendez-vous : Place de l'église à Sentheim pour un départ **à 8 heures 45 précises.**

Itinéraire du matin : Guebwiller (Parking de l'ancienne gare) – Croix de la mission – L'Oberlinger – Col du Dreibannstein – Bergholtz-Zell – «Restaurant Mahrer». Distance : 7.5 km – Dénivelée : 270 m.

Menu : Jambon et crudités – Bouchée à la Reine – Tarte aux Pommes ou Glace à 16 euros hors boissons.

Itinéraire de l'après-midi : «Restaurant Mahrer» – Chemin de Croix de Bergholtz-Zell – Losange rouge vers Guebwiller – Parking de la gare. Distance : 4.5 km – dénivelée 40 m.

Veuillez vous inscrire avant le samedi 14 avril 2018 dernier délai au 03.89.82.56.36.

Les non marcheurs peuvent nous rejoindre pour le repas de midi au «Restaurant Mahrer» à Bergholtz- Zell.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

3 avril 2018	:	Don du Sang à l'AMOS de 16 h 30 à 19 h 30
5 avril 2018	:	Médiabus – Place de l'Église de 10 h à 12 h 30
7 avril 2018	:	Haut-Rhin Propre – Rendez-vous à 8 h 30 dans la cour de l'école élémentaire
15 avril 2018	:	Journée truites à l'Etang Marcel
15 avril 2018	:	Messe pour les malades et personnes âgées à l'AMOS à 15 h
19 avril 2018	:	Réunion d'information sur les compteurs LINKY à 20 h à la salle polyvalente de LAUW.
19 avril 2018	:	Marche organisée par les « marcheurs de Sentheim »
21 avril 2018	:	Concert chorale adultes et enfants à l'AMOS à 20 h
22 avril 2018	:	Concert chorale adultes et enfants à l'AMOS à 16 h
27 avril 2018	:	Vente de plants de 11 h à 19 h chez Icare
28 avril 2018	:	Vente de plants de 10 h à 17 h chez Icare
29 avril 2018	:	Grand prix cycliste de Sentheim et du Vallon de Soultzbach

COLLECTE DES SACS JAUNES DE TRI SELECTIF EN PORTE-A-PORTE

Semaine 15	Jeudi 12 avril	Semaine 19	Samedi 12 mai
Semaine 17	Jeudi 26 avril	Semaine 21	Jeudi 24 mars

Toutes les personnes qui n'ont pas récupéré leurs sacs de tri sélectif, pourront le faire à la Mairie aux heures d'ouverture. N'oubliez pas de demander votre badge d'accès auprès du SICTOM pour l'accès à la déchetterie d'Etueffont et à la déchetterie mobile.